



## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 3 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le trois du mois de novembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOURRIER, Maire.

Présents : MM. AMIOT Catherine, DESPORTES Philippe, MACQUET Laurent, MOREAU Pierre, NOILOU Jean-Claude, PREZELIN Laëtitia, SANTENAC Rachel, SIMON Alain.

Absentes excusées : MM. BIDAULT Bénédicte, LEMERCIER Florence, PIFFARD Valérie.

Pouvoir : Mme PIFFARD Valérie à Mme SANTENAC Rachel

Secrétaire de séance : M. NOILOU Jean-Claude

**Convocation du 27/10/2016**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Compte-rendu de réunion sur la commune nouvelle**
- 2) Loyer Maison Assistantes Maternelles (MAM)**
- 3) Rapport des Commissions**
- 4) Informations – Questions diverses**

**M. le Maire demande à ajouter un sujet à l'ordre du jour : Modification n°20 des statuts de la CCHA – Retour de la compétence « cybercentre » vers les communes : Approuvé à l'unanimité**

#### **1 – COMPTE-RENDU DE RÉUNION SUR LA COMMUNE NOUVELLE**

Réunion du 25 octobre avec les Maires et Adjointes. Nom de la Commune nouvelle : Les Hauts d'Anjou

Création de la commune nouvelle au 15/12, réunion à 20 h 00 à Champigné pour élection du Maire et des Adjointes : 1 maire, 7 maires délégués, 1 adjoint et 1 adjoint supplémentaire pour Champigné soit 16 personnes qui feront parties d'un bureau (parité pour les adjoints) - il y aura 7 conseillers communautaires

Création du COPIL (Comité de Pilotage) les 10 et 17/11 à Champigné.

08/12 : réunion des 91 conseillers municipaux pour information.

La trésorerie demande aux communes historiques de clôturer les comptes au 9 décembre 2016.

Le 03/01/2017 : création de la Nouvelle Communauté de Communes qui s'appellera La Communauté de Communes de la Vallée du Haut Anjou. 50 conseillers communautaires. Le 19/12 : la CCHA fêtera ses 20 ans avant la suppression de celle-ci.

#### **2 - LOYER MAISON ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)**

*Délibération n°2016110301*

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 01/10/2015 il avait été décidé que le loyer de la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) serait de

350 € pour un an et serait revu après étude de la comptabilité de cette association. M. le Maire informe les conseillers que la responsable de la MAM a transmis cette comptabilité et demande un sursis supplémentaire avant d'atteindre le loyer de 500 € prévu.

M. le Maire demande à l'assemblée délibérante de se prononcer.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- Décide de maintenir le montant du loyer à 350 €. Il sera revu dans un an.

### **3 - MODIFICATION N°20 DES STATUTS DE LA CCHA – RETOUR DE LA COMPÉTENCE « CYBERCENTRE » VERS LES COMMUNES**

*Délibération n°2016110302*

Par délibération en date du 14 novembre 1996 pour BRISSARTHE, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'adhésion de la commune de BRISSARTHE à la Communauté de Communes du Haut-Anjou créé par arrêté préfectoral n° D3-96 – 1279 en date du 31 décembre 1996.

Monsieur Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi par Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Haut-Anjou portant sur le **RETOUR** de la compétence « **Cybercentre** » vers les communes.

Madame Maryline LÉZÉ, Présidente, a rappelé au Conseil Communautaire que la compétence « Cybercentre » n'est pas envisagée dans la future communauté de communes à court ou moyen terme (deux ans).

L'association « Cyber Centre du Haut-Anjou », alimentée financièrement par la CCHA va devenir « orpheline ». Il est donc proposé de la dissoudre au 31/12/2016 et l'unique salarié serait recruté, au sein de la commune nouvelle, ayant les compétences attendues pour le fonctionnement du plan de communication souhaité pour Les Hauts d'Anjou.

Il est proposé au Conseil une nouvelle rédaction de la partie des statuts de la communauté de Communes du Haut-Anjou :

Sur une proposition formulée par le Conseil de la Communauté de Communes du Haut-Anjou, réunie le 20 novembre 2014, les modifications statutaires suivantes sont proposées :

#### **C – COMPÉTENCES FACULTATIVES**

##### **2° Culture**

- Ecole de musique
- Mise en réseau des bibliothèques

~~–Cybercentre~~

Cette modification prendra effet à compter de l'arrêté de Madame la Préfète.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette modification :

Vu l'arrêté préfectoral D3-96 n° 1279 en date du 31 décembre 1996 portant création de la Communauté de Communes du Haut-Anjou :

Vu l'arrêté 2015079-0026 de Monsieur le Préfet de Maine et Loire en date du 24 mars 2015 portant modificatifs des statuts de la Communauté de Communes ;

Vu la délibération n° 20161027-002 de la Communauté de Communes du Haut-Anjou ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité avec 9 voix pour et 1 abstention de ses membres présents :

- Adopte la modification de l'article comme indiqué ci-dessus proposée et votée par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Anjou lors de sa réunion du 27 octobre 2016 selon la nouvelle rédaction ci-annexée ;
- Demande à Madame la Préfète de Maine et Loire de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Haut-Anjou ;
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à son représentant, pour signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **3- RAPPORT DES COMMISSIONS**

*Com Urbanisme → M. Moreau*

Travaux église / Devis Bonnel + travaux supplémentaire en toiture (800 € TTC) au total 25 300 € TTC – Rencontre différents organismes bancaires pour faire un prêt – Architrav prépare un appel d'offres pour les travaux de toiture du chœur.

*Com Communication → M. Bourrier*

Démission de Mme Santenac au poste de Vice-Présidente – Voir si élaboration d'un bulletin municipal ??

*Com Voirie → M. Bourrier*

Joints sur Parvis de la Place de l'Eglise refaits - Caniveaux Maison St Jean et Rue des Loges en cours d'exécution – Curage + busage fossés Les Châtaigniers et Route des Gentilleries – Aménagement rue de la Mairie début des travaux courant novembre.

*Com Culture → Mme Prézelin*

Haloween le 31/10 : bonne participation – Micro-onde + bouilloire installés dans la salle des Pimprenaux

*Com. Affaires Scolaires → M. Bourrier*

Tableau numérique + placard installés pendant les vacances – 1 ordinateur sera donné à l'école Kirikou par M. Noilou.

*Cimetière → Mme Amiot*

Réunion pour lancer la procédure des 3 ans pour la reprise des emplacements

*Com. Sociale → Mme Amiot*

Repas des anciens le 19 novembre à 12 h 00 au Restaurant les Maris Morgans à Etriché

*Sécurité, correspondant défense → M. Noilou*

09/11 : concert organisé par l'Armée au Théâtre d'Angers : la tournée musicale Unissons, au profit des blessés des armées – Cérémonie du 11/11 : demande à tous les Conseillers de participer activement et plus généralement à la population.

*SIEML → M. Bourrier*

Compteurs Linky seront installés à partir de début 2018

*SICTOM → Mme Amiot*

12 présentations par an en 2018 pour les containers OM – du 19/12 au 14/01 : ramassage de coquilles et d'huitres

*Com DICRIM → M. SIMON*

Dossier à modifier et à transmettre à la préfecture avant le 15/12/2016

#### **4 – INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES**

- Courrier de Mme Rachel Santenac : M le Maire fait part d'un courrier adressé à M. le Maire et aux conseillers Municipaux de la démission de Rachel Santenac à la Commission communication.
- Carte remerciements condoléances Nadia Hamard
- Prochain conseil municipal le **01 décembre 2016 à 20 h 30**

Sans autre question, la séance est levée à 22 h 15.

#### *FEUILLE D'ÉMARGEMENT*

<b>BOURRIER Alain – Maire</b>		<b>LEMERCIER Florence</b>	Absente excusée
<b>MOREAU Pierre – Adjoint au Maire</b>		<b>MACQUET Laurent</b>	
<b>SIMON Alain – Adjoint au Maire</b>		<b>NOILOU Jean- Claude</b>	
<b>AMIOT Catherine – Adjointe au Maire</b>		<b>PIFFARD Valérie</b>	Pouvoir à Mme Santenac
<b>BIDAULT Bénédicte</b>	Absente excusée	<b>PREZELIN Laëtitia</b>	
<b>DESPORTES Philippe</b>		<b>SANTENAC Rachel</b>	